



LC FORMATIONS
CONSEIL & DEVELOPPEMENT

PROGRAMME DE FORMATION

COMPTABILITÉ

DOCUMENT REMIS AU STAGIAIRE
AVANT SON INSCRIPTION

CONTACT / RENSEIGNEMENT :

CASTILLON LAURÈNE – 06.69.23.18.16
CONTACT@LC-FORMATIONS.FR



FORMATION COMPTABILITÉ

➔ OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la logique comptable pour piloter son activité avec des chiffres fiables
- Enregistrer les opérations courantes d'achat, de vente, de banque et de TVA en toute autonomie
- Lire et interpréter un bilan et un compte de résultat pour prendre les bonnes décisions de gestion

➔ CATÉGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

➔ PUBLIC

Le public concerné est : tout public.

➔ PRÉ-REQUIS

Les conditions d'accès sont :

Pré-requis : Aucun

Niveau exigé : Débutant

➔ DURÉE

Cette formation se déroule sur un volume de 7 à 100 heures, soit 1 à 15 jours.

Le volume horaire et le nombre de jours sont définis à l'issue de l'analyse du besoin, en fonction du niveau du stagiaire et des objectifs visés.

Volume horaire exact, dates et horaires : voir convention de formation.

➔ TARIF

Tarif : sur devis.

Le coût est établi en fonction du volume horaire retenu et des modalités de la formation. Il est communiqué dans le devis adressé avant toute contractualisation, puis repris dans la convention de formation.

Organisme de formation net de TVA.



FORMATION COMPTABILITÉ

➔ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : La convention de formation est signée.
Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours avant le début de l'action de formation.



FORMATION COMPTABILITÉ

➤ MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'organisation pédagogique repose sur l'individualisation accompagnée avec présence pédagogique constante du formateur.

OUTILS PÉDAGOGIQUES : L'intervenant alternera apports théoriques illustrés par des cas d'entreprise, exercices d'application progressifs et manipulations sur un logiciel de comptabilité récent intégrant la dématérialisation des factures.

Les exercices permettront de valider les acquis tout au long de la formation. Le stagiaire réalisera des travaux comptables concrets, notamment la saisie d'écritures d'achats et de ventes, un état de rapprochement bancaire, une déclaration de TVA préparée et la lecture commentée d'une liasse de comptes annuels.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES : Livret explicatif.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP : Les personnes en situation de handicap peuvent tout à fait rejoindre notre formation. Merci de nous contacter pour toute situation particulière.

ELÉMENTS MATÉRIELS DE LA FORMATION

Équipements divers mis à disposition : un ordinateur avec connexion internet sera mis à disposition du stagiaire.

Documentation : Le formateur s'appuiera sur le plan comptable général à jour, des dossiers d'entreprise fictifs complets (factures, relevés, journaux), des fiches mémo par cycle comptable et des supports sur la facturation électronique.

COMPÉTENCES DES FORMATEURS

Le formateur référent possède les qualités nécessaires à la mise en place d'un parcours modulaire. Il a un rôle de formateur accompagnateur. Il réajuste en permanence le contenu de la formation en fonction des avancées du stagiaire. Il reste à l'écoute des besoins et répond au mieux aux attentes.

La formation est assurée par un formateur référent, spécialisé dans le domaine de la formation, sélectionné pour ses compétences pédagogiques et son expérience professionnelle. Son identité, son curriculum vitae et ses qualifications sont communiqués au stagiaire avant le démarrage de l'action et annexés à la convention de formation.



FORMATION COMPTABILITÉ

➔ CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE 1 - DÉCOUVRIR LES FONDEMENTS DE LA COMPTABILITÉ

- Rôle et obligations comptables de l'entreprise selon sa forme et son régime
- Le principe de la partie double : débit, crédit, comptes et équilibre
- Le plan comptable général : classes de comptes et logique de codification
- Les documents comptables : journal, grand livre, balance
- Organisation de la fonction comptable et dématérialisation des pièces

PARTIE 2 - ENREGISTRER LES OPÉRATIONS COURANTES

- Comptabiliser les achats et les ventes : factures, avoirs, remises et escomptes
- Maîtriser la TVA : collectée, déductible, exigibilité et déclaration
- Enregistrer les opérations de trésorerie : encaissements, décaissements, moyens de paiement
- Réaliser un état de rapprochement bancaire fiable
- Suivre les comptes clients et fournisseurs : lettrage et relances

PARTIE 3 - TRAITER LES OPÉRATIONS DE FIN D'EXERCICE

- Comprendre les amortissements des immobilisations et leur comptabilisation
- Constater les provisions et dépréciations : stocks, créances douteuses
- Régulariser les charges et produits : factures non parvenues, charges constatées d'avance
- Découvrir le mécanisme de clôture et de réouverture des comptes

PARTIE 4 - LIRE ET INTERPRÉTER LES ÉTATS FINANCIERS

- Le bilan : lecture patrimoniale, actif, passif, fonds de roulement
- Le compte de résultat : soldes intermédiaires de gestion et rentabilité
- Les indicateurs clés : trésorerie nette, besoin en fonds de roulement, capacité d'autofinancement
- Analyser ses chiffres pour décider : investir, embaucher, négocier avec sa banque

PARTIE 5 - OUTILLER ET MODERNISER SA COMPTABILITÉ

- Panorama des logiciels comptables et solutions en ligne actuelles
- Facturation électronique : obligations, calendrier de généralisation et plateformes
- Automatisation et IA : reconnaissance des pièces, pré-affectation des écritures, détection d'anomalies
- Collaborer efficacement avec son expert-comptable
- Cas de synthèse : tenir la comptabilité d'un mois complet d'activité

➔ SUIVI ET ÉVALUATION

EXÉCUTION DE L'ACTION

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Attestation remise aux stagiaires ayant suivi la formation Comptabilité avec assiduité



FORMATION COMPTABILITÉ

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS (OU D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales et exercices pratiques
- Cas pratique évalué de saisie comptable et d'analyse d'états financiers
- Mise en situation finale



LC FORMATIONS
CONSEIL & DEVELOPPEMENT

LC FORMATIONS

50 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS SIRET 88379731800036 - SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 1000 €- NUMÉRO TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR77883797318 DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE FORMATION ENREGISTRÉE SOUS LE N°11757183875 DU PRÉFET DE RÉGION D' ÎLE-DE-FRANCE